

PAR COURRIEL ET PAR POSTE

Le 24 janvier 2006

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'approbation du contrat d'approvisionnement  
en électricité découlant de l'appel d'offres A/O 2004-02  
Dossier Régie : R-3593-2005  
Notre dossier : R000197 YF**

---

Chère consœur,

La présente donne suite à la décision D-2006-11 du 19 janvier 2006 concernant le dossier décrit en rubrique.

À la décision susdite, la Régie demande au Distributeur de transmettre copie de l'avis public et de la décision aux intervenants du dossier R-3550-2004 ainsi qu'aux soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres A/O 2004-02 du Distributeur et de rendre disponible sur son site internet une copie de la demande et des pièces à son soutien.

Le Distributeur souhaite informer la Régie qu'il s'est conformé à ces demandes spécifiques et que la décision susdite fut transmise par courriel et poste aux intervenants ainsi qu'aux soumissionnaires et que la documentation requise est disponible pour consultation sur le site internet d'Hydro-Québec.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



Yves Fréchette

/nm